



# POLITIQUE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Présente version mise à jour le 20 septembre 2023

*Veuillez noter que le masculin est utilisé à des fins de simplification et de clarification.*

Bridor Inc. est une entreprise à portée internationale qui accorde une importance particulière à la vie privée et à la façon dont les renseignements personnels qu'elle reçoit sont traités. C'est dans cette optique que Bridor Inc. a instauré la présente *Politique en matière de protection des renseignements personnels*. La Politique porte sur les renseignements personnels recueillis par Bridor Inc., et s'applique lors de vos interactions avec nous, notamment lorsque vous visitez le site Web (tant la version française que la version anglaise) sur lequel cette Politique est affichée, communiquez avec nous via les médias sociaux, utilisez les services offerts, effectuez une demande d'emploi ou autrement participez aux programmes, concours et/ou activités promotionnelles. Elle a pour but de vous aider à comprendre nos pratiques en matière de cueillette, d'utilisation, de traitement, de divulgation et de conservation de tout renseignement personnel que vous pourriez nous fournir (par l'intermédiaire de notre site Web, par courriel, en personne, par téléphone ou par tout autre moyen connexe). Nous vous invitons à lire les lignes directrices de la présente *Politique en matière de protection des renseignements personnels* de concert avec la section Conditions de notre site Web.

## SECTION 1 – PORTÉE ET APPLICATION

Bridor Inc. et ses compagnies affiliées et subsidiaires (collectivement « **Bridor** ») a mis en place cette politique externe visant la protection de renseignements personnels afin de démontrer l'importance qu'elle accorde à la vie privée de ses clients. Cette *Politique en matière de protection des renseignements personnels* (ci-après désignée « **Politique** ») décrit brièvement nos pratiques en ce qui a trait à la Collecte, à l'Utilisation, à la communication, à la rétention et à la destruction de renseignements personnels. Cette Politique décrit également les droits dont vous disposez par rapport à vos propres renseignements personnels.

La présente Politique ne vise cependant pas la Collecte, l'utilisation ou la divulgation des renseignements personnels qui sont à la disposition du public et que Bridor a obtenu sans l'utilisation de moyens particuliers, tels que tous renseignements personnels disponibles au public, comme le nom, l'adresse et le numéro de téléphone d'un client, lorsque ces renseignements sont disponibles par tout type de services d'annuaire incluant sur l'internet.

La présente Politique s'applique aux activités de Bridor au Québec et s'applique à la gestion des renseignements personnels sous toutes ses formes. Son application est régie par les exigences de la loi québécoise intitulée *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* et ses règlements connexes.

1





## SECTION 2 – DÉFINITIONS

« **Bridor** » désigne Bridor Inc., ainsi que ses compagnies affiliées ou subsidiaires.

« **Client** » signifie une personne physique qui (i) correspond avec Bridor, (ii) participe à un concours publicitaire organisé par Bridor en conformité avec les règles et modalités spécifiques audit concours, (iii) utilise le site Web de Bridor ou (v) accède à tout autre service à la clientèle ou programme offert par Bridor au Québec.

« **Collecte** » signifie l'action de recueillir, d'acquérir ou d'obtenir des Renseignements personnels de quelque façon et par quelque moyen que ce soit.

« **Consentement** » signifie un accord libre à la Collecte, à l'Utilisation et/ou à la Divulgence de Renseignements personnels aux fins déterminées par Bridor. Le Consentement peut être explicite ou implicite et peut être donné directement par le Client ou par un mandataire autorisé. On dit qu'un Consentement est explicite lorsqu'une personne a consenti à recevoir des communications de la part de Bridor en remplissant ou acceptant des conditions au moyen d'un formulaire de consentement, d'un formulaire d'abonnement, d'un avis de confidentialité, ou toute autre méthode semblable. Le Consentement explicite est non-équivoque et peut être donné de vive voix, par des moyens électroniques ou par écrit. Le Consentement implicite désigne pour sa part un Consentement que l'on peut raisonnablement déduire d'un acte ou d'une omission de la part d'une personne. Notez que lorsqu'il existe une relation à des fins commerciales précises entre Bridor et un personne, l'utilisation des renseignements personnels et la communication entre les parties ne nécessitent pas toujours l'obtention d'un consentement explicite.

« **Divulgence** » signifie l'action de révéler des Renseignements personnels à un Tiers.

« **Renseignement(s) personnel(s)** » signifie tout élément ou renseignement sensible ou privé qui concerne une personne physique et qui permet de l'identifier, incluant notamment les éléments suivants : nom, adresse(s), adresse(s) électronique(s), adresse IP, date de naissance, âge, genre ou sexe, origine ethnique, état matrimonial ou familial, données bancaires, habitudes de consommation, numéro(s) de membre des programmes ou applications de Bridor.

« **Responsable de la protection des renseignements personnels** » désigne la personne chargée, selon les dispositions de *la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, de veiller au respect et à l'application de la présente Politique, de concert avec toute personne ou comité pertinent.

« **Tiers** » signifie une personne autre que Bridor, que le Client à qui les Renseignements personnels appartiennent ou se réfèrent, ou autre qu'un mandataire de ces dernières.

« **Utilisation** » signifie le traitement, la manipulation et/ou la gestion de Renseignements personnels par Bridor (ou par ses mandataires ou fournisseurs autorisés).



### **SECTION 3 – RESPONSABILITÉ DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS**

Bridor est responsable des Renseignements personnels qu'elle détient. Afin de s'assurer du respect des principes énoncés dans la présente Politique, Bridor a désigné une Responsable de la protection des renseignements personnels. Il incombe au Responsable de la protection des renseignements personnels de veiller au respect et à l'application de la présente Politique. D'autres employés de Bridor pourront aussi être désignés pour épauler le Responsable de la protection des renseignements personnels ou afin de s'occuper des activités quotidiennes liées à la Collecte, l'Utilisation ou la Divulgence des Renseignements personnels. Les coordonnées du Responsable de la protection des renseignements personnels sont disponibles à la **Section 13** de la présente Politique.

Bridor est responsable des Renseignements personnels en sa possession ou dont elle a la charge, ce qui inclut les Renseignements personnels confiés à ses sociétés affiliées ou à un Tiers pour des fins de traitement.

Bridor élabore en continu des pratiques et directives internes permettant une application concrète de la présente Politique, soit entre autres :

- La mise en place de procédures relatives à la réception et au traitement des demandes de renseignements ou de plaintes;
- La mise en place de pratiques internes destinées à protéger les Renseignements personnels et à assurer le respect de la présente Politique;
- La mise en place de mesures de contrôle et d'échéanciers relativement à la conservation, à la destruction ou à la dépersonnalisation des Renseignements personnels une fois leur vie utile expirée;
- La mise en place de formations et séances d'information aux employés de Bridor en matière de protection des Renseignements personnels;

### **SECTION 4 – MESURES DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Bridor prend et continuera de prendre les mesures raisonnablement nécessaires à la protection des Renseignements personnels contre toute consultation, Divulgence, Utilisation, vol, copie, modification, perte ou destruction non-autorisée. Bridor ne fait aucune déclaration ni garantie et n'est aucunement responsable des pratiques en termes de protection des Renseignements personnels établies pour les autres sites Web auxquels vous pourriez avoir accès par des liens ou hyperliens à partir du site Web de Bridor. Votre utilisation de ces sites Web qui ne sont pas la propriété de Bridor est soumise aux termes et conditions desdits sites.

Bridor utilise des mesures de sécurité qui correspondent adéquatement au degré de sensibilité des Renseignements personnels protégés. Toutes les personnes autorisées par Bridor et dont les fonctions ou le rôle auprès de Bridor requièrent l'accès aux Renseignements personnels sont tenus à en respecter le caractère confidentiel. Lorsque des Renseignements personnels doivent être divulgués à des Tiers aux termes d'ententes contractuelles, ces dernières énoncent le caractère confidentiel desdits renseignements, les fins auxquelles ils sont destinés et le degré de sécurité en termes de protection des Renseignements personnels auxquels Bridor s'attend.





## SECTION 5 – DÉTERMINATION DES FINS DE COLLECTE

Bridor se doit de déterminer les fins pour lesquelles des Renseignements personnels sont recueillis avant ou pendant toute Collecte. Lorsque Bridor recueille des Renseignements personnels, la Collecte est faite pour l'une ou plusieurs des fins suivantes :

- Satisfaire aux exigences législatives applicables;
- Exploiter son entreprise commerciale;
- Permettre l'inscription et la participation des Clients à des programmes, applications, sites Web, services, activités, concours publicitaires, sondages, achats en ligne et infolettre offerts par Bridor, ou l'inscription et la participation à tout autre programme offert par Bridor ou l'un de ses partenaires;
- Permettre la communication dans le cadre de remise de récompenses, d'offres spéciales et/ou d'avantages ciblés, d'organisation d'activités promotionnelles, de gagnants de concours publicitaires, de changements comme la conception, l'amélioration et/ou la commercialisation de produits ou d'offres en magasin, incluant mais sans s'y limiter des sondages et études marketing
- Permettre aux Clients de personnaliser la navigation sur le site Web selon leurs préférences, de sorte à leur offrir et recommander des services, produits, promotions et publicités personnalisés et particuliers;
- Permettre la vérification de l'identité des membres à tout programme ou compte offert par Bridor;
- Permettre d'établir et maintenir des relations commerciales avec les Clients, et d'assurer l'exécution des services retenus;
- Comprendre les besoins et les préférences des Clients;
- Concevoir, améliorer, commercialiser ou fournir des produits et des services qui répondent aux besoins des Clients;
- Traiter les plaintes et questions;
- Communiquer avec les Clients ou toute autre personne concernée; et/ou
- S'assurer de la sécurité des Clients et des employés de Bridor.

Bridor s'engage à déployer, pour toute Collecte de Renseignements personnels, des efforts raisonnables afin d'informer tout Client concerné des fins de ladite Collecte, en communiquant verbalement ou en mettant à leur disposition par voie électronique ou écrite les fins entourant ladite Collecte de Renseignements personnels. Ces fins seront énoncées clairement de sorte que le Client puisse les comprendre. Sur demande, de plus amples informations peuvent être obtenues en contactant le Responsable de la protection des renseignements personnels dont les coordonnées sont disponibles à la **Section 13** de la présente Politique.

Sous réserves de toute disposition législative à cet effet, Bridor n'utilisera pas ou ne divulguera pas à une nouvelle fin des Renseignements personnels déjà recueillis avant d'avoir d'abord défini et consigné cette nouvelle fin et obtenu pour cette fin le Consentement des Clients concernés. Les appels téléphoniques entre Bridor et ses Clients peuvent être enregistrés et écoutés à des fins de contrôle de qualité.



## SECTION 6 – CONSENTEMENT À LA COLLECTE, L'UTILISATION OU LA DIVULGATION

Lorsque la loi l'exige, le Client doit être informé de toute Collecte, Utilisation ou Divulgence de Renseignements personnels qui le concernent, et y consentir. En règle générale, Bridor obtiendra un tel Consentement du Client au moment de recueillir les Renseignements personnels. Dans certaines circonstances prévues par la loi, il est possible de recueillir, d'utiliser ou de divulguer des Renseignements personnels sans que le Client n'en soit formellement avisé et/ou sans que le Client n'ait à donner son Consentement. Bridor se réserve le droit de se prévaloir de toutes les exceptions prévues aux lois applicables qui dispensent l'entreprise d'aviser ou d'obtenir le Consentement des personnes concernées par la Collecte, l'Utilisation ou la Divulgence, et ce, en tout temps.

À titre d'exemple, Bridor peut recueillir, utiliser ou divulguer des Renseignements personnels d'un Client sans son Consentement et/ou sans l'en aviser:

- si le fait de demander le Consentement du Client risque d'aller à l'encontre du but visé par la Collecte, par exemple, dans le cas d'une enquête portant sur une infraction à une loi fédérale ou provinciale ou dans le cadre d'un manquement à une obligation contractuelle ou une fraude;
- en cas d'urgence, lorsque la vie, la santé ou la sécurité d'une personne est menacée;
- afin de les divulguer à un conseiller qui représente les intérêts de Bridor lorsqu'une créance est due à Bridor par un Client;
- afin de respecter une assignation, un mandat ou toute autre ordonnance d'un tribunal ou lorsque la loi l'exige;
- s'ils sont nécessaires pour analyser, présenter ou régler une réclamation d'assurance ou dans le cadre de la défense à une demande en justice présentée contre Bridor ; ou
- pour tout autre motif permis par la loi.

Dans le cadre de la présente Politique, il est entendu à des fins d'exploitation d'entreprise commerciale que l'achat de produits ou l'utilisation de services par un Client, y compris via le site Web, constituent un Consentement implicite à la Collecte, à l'Utilisation et à la Divulgence de Renseignements personnels pertinents aux fins déterminées par Bridor. Il est possible pour un Client de retirer son Consentement en tout temps, suivant un délai raisonnable et sous réserve des restrictions prévues par la loi ou par toute entente contractuelle préalable contrat. , suivant un délai raisonnable.

## SECTION 7 – LIMITES LÉGALES QUANT À LA COLLECTE

En conformité avec la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, Bridor ne peut recueillir que les Renseignements personnels nécessaires aux fins déterminées. Bridor s'engage à agir de façon honnête et licite dans l'exécution de toute Collecte. Bridor pourrait, si nécessaire à l'exécution de services pour ou par le Client, se référer à d'autres sources, y compris des agences d'évaluation de crédit, afin de recueillir des Renseignements personnels. Les Renseignements personnels recueillis auprès de Tiers ou d'autres sources sont utilisés, divulgués et conservés avec la même diligence que ceux obtenus dans le cadre d'une Collecte.



## **SECTION 8 – LIMITES LÉGALES QUANT À L'UTILISATION, LA DIVULGATION ET LA CONSERVATION**

Bridor ne doit pas utiliser ou divulguer des Renseignements personnels à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été recueillis, à moins que le Client n'y consente ou que la loi ne le permette. Bridor doit conserver les Renseignements personnels seulement pendant la période nécessaire à la réalisation des fins pour lesquelles ils ont été recueillis.

Bridor peut également divulguer des Renseignements personnels :

- à un représentant ou mandataire du Client qui demande de tels Renseignements personnels, si Bridor juge que la demande semble raisonnablement fondée et véridique;
- à un Tiers qui collabore avec Bridor à titre de sous-traitant, fournisseur, mandataire ou partenaire, et ce, dans le cadre de l'exécution des tâches et fins établies;
- à un Tiers lorsque le Client consent à la Divulgence;
- à un Tiers lorsque la Divulgence est exigée en vertu de la loi;
- aux employés autorisés de Bridor et ses sous-traitants ou mandataires, dans le cadre de la réalisation de leur emploi.

Seules les personnes autorisées par Bridor et dont les fonctions le requièrent ont accès aux Renseignements personnels. Les Renseignements personnels fournis via le site Web sont conservés par Bridor au Québec. Aux fins de la fourniture de services par des sous-traitants, il arrive que les Renseignements personnels recueillis par Bridor puissent être conservés et traités dans d'autres provinces que le Québec ou d'autres pays que le Canada, et peuvent donc être assujettis à la juridiction de ces pays. Bridor s'assure de faire affaire avec des entreprises prévoyant et utilisant minimalement la même diligence que Bridor en termes de protection des Renseignements personnels.

Bridor conserve les Renseignements personnels uniquement (i) pendant la période nécessaire ou utile aux fins déterminées, (ii) selon les exigences prévues aux lois applicables en l'espèce ou (iii) pendant une période suffisante aux fins d'enquête ou de gestion de plainte(s). Dans le cas d'une demande d'accès à l'information en vertu de la présente Politique, Bridor conservera, à sa discrétion et pendant une période suffisante, soit les Renseignements personnels concernés, soit une explication des motifs de la décision prise afin le Client puisse avoir accès auxdits Renseignements personnels ou auxdits motifs.

## **SECTION 9 – EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Les Renseignements personnels détenus et recueillis par Bridor doivent être aussi exacts, complets et à jour que possible. Il est de la responsabilité du Client de mettre à jour ses Renseignements personnels en communiquant tout changement à Bridor dans les meilleurs délais. Bridor corrigera, complètera ou fera la mise à jour des Renseignements personnels seulement lorsque nécessaire pour satisfaire aux fins déterminées ou suivant un avis de la part du Client à l'effet que les Renseignements personnels sont inexacts ou incomplets.



## 10 – TRANSPARENCE ET ACCÈS

En vue de faciliter l'accès et la compréhension des principes énoncés dans la présente Politique, Bridor rend disponible, sur demande, les éléments suivants :

- le nom du Responsable de la protection des renseignements personnels, dont les coordonnées sont disponibles à la **Section 13** de la présente Politique;
- une description du type de Renseignements personnels qui peuvent être conservés par Bridor, ainsi qu'un descriptif des fins auxquels ils sont usuellement destinés; et
- la procédure à suivre en cas de demande d'accès aux Renseignements personnels ou de plainte relativement à la protection de ces renseignements.

Bridor doit, en plus de lui permettre de les consulter, informer tout Client qui en fait la demande de : l'existence de Renseignements personnels qui le concernent, de la source de tels renseignements lorsque disponible, de l'usage qui en est fait et de la divulgation à un Tiers si applicable. Sur demande et suivant un délai raisonnable, Bridor fournira une liste des organismes auxquels elle peut avoir divulgués les Renseignements personnels au sujet du Client et les fins associées. Sur demande et suivant un délai raisonnable, Bridor fournira ou rendra accessible au Client la totalité ou une partie des Renseignements personnels détenus. Une telle demande est faite auprès du Responsable de la protection des renseignements personnels dont les coordonnées sont disponibles à la Section 13 de la présente Politique. Cependant, Bridor peut sous certaines circonstances et sur présentation des raisons motivant la décision, refuser en tout ou en partie une demande d'accès aux Renseignements personnels par un Client, si la Divulgation de ces renseignements aurait ou pourrait avoir pour conséquence :

- de mettre en péril la vie ou la sécurité d'une autre personne;
- de révéler les Renseignements personnels d'un Tiers;
- de révéler des renseignements commerciaux confidentiels et/ou stratégiques;
- de révéler des renseignements protégés par le secret professionnel;
- de révéler des renseignements obtenus aux termes d'un processus de règlement de de différend;
- d'interférer avec une enquête, une infraction ou un litige en cours ou éventuel

En vue d'assurer la protection des Renseignements personnels et l'application de la présente Politique, Bridor pourrait exiger du Client qu'il lui fournisse une demande écrite accompagnée des informations de base nécessaires à son identification de sorte à ce que Bridor puisse valablement autoriser l'accès à ses Renseignements personnels.

## SECTION 11 – PROCESSUS DE PLAINTE

Bridor a mis en place des mécanismes visant à recevoir toutes les demandes, questions et plaintes relatives à la présente Politique. Toute personne concernée par le non-respect des pratiques de Bridor en matière de protection de la vie privée a la possibilité de porter plainte auprès du Responsable de la protection des renseignements personnels, dont les coordonnées sont disponibles à la **Section 13** de la présente Politique.

Toutes les plaintes relatives au respect de la présente Politique seront étudiées dans un délai raisonnable suivant sa réception. Si une plainte est jugée fondée, Bridor prendra les mesures

7





qu'elle juge appropriées, et le Client en cause sera informé du résultat des démarches effectuées en réponse des points soulevés par la plainte.

## **SECTION 12 – APPROBATION ET MODIFICATION DE LA PRÉSENTE POLITIQUE**

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications ponctuelles à la présente Politique, et ce, sans préavis et à l'entière discrétion de Bridor. Après approbation du Responsable de la protection des renseignements personnels, toute modification que apportée entre en vigueur lors de la publication de la version modifiée de la Politique sur notre site Web. La date indiquée en premier alinéa de la présente Politique correspond à la date de sa dernière mise à jour. Suite à la publication d'une version mise à jour de la Politique, par l'utilisation de notre site Web, l'utilisation de nos services, l'achat de nos produits ou la participation à nos programmes, vous acceptez les modifications apportées.

## **SECTION 13 – COMMUNICATIONS**

Pour toute question relative à nos pratiques en matière de vie privée et de protection des renseignements personnels, pour toute demande de renseignements ou pour tout dépôt de plainte concernant la présente Politique, nous vous invitons à communiquer avec Bridor, par la poste ou par courriel, aux coordonnées suivantes :

### **Responsable de la Protection des Renseignements Personnels**

**Courriel** : [rprp@bridor.com](mailto:rprp@bridor.com)

**Adresse** : 3075 Rue de Rouen, Montréal (QC), H1B 2S3

Le Responsable de la protection des renseignements personnels tentera de répondre à chacune de vos demandes écrites dans les trente (30) jours de telles demandes. S'il n'est pas en mesure de respecter ce délai, celui-ci vous informera du nouveau délai requis dans les circonstances.